

ce monde ; le vrai chrétien n'obéit donc qu'à la loi de Dieu écrite dans son cœur. Ils en arrivent ainsi au radicalisme politique.

Il y a, de ce côté, tout un travail d'initiation à faire chez nos doukhoborstes par nos amis les politiciens bleus ou rouges. A l'heure actuelle, on leur refuse le droit de voter, mais il faut prévoir le jour où ce privilège leur sera octroyé. Le parti qui, d'ici à cette date, aura persuadé à ces braves moujiks qu'il est celui des vrais chrétiens, par opposition à l'autre, qui est celui *du siècle*, ce parti, dis-je, sera assuré d'avoir leurs suffrages. Quelque rude que paraisse cette tâche, elle ne dépasse pas les étonnantes facultés de nos cabaleurs.

En attendant, les doukhoborstes s'en tiendront à leur radicalisme social. Comme les quakers et les moraves, ils ont une grande répugnance pour le serment et la guerre. Ils ne veulent pas payer l'impôt, sous prétexte que les chrétiens spirituels n'appartiennent pas à César mais à Dieu. Beaucoup d'entre eux, pour cela, ont été knoutés et déportés par Nicolas I, d'autres enfermés dans des asiles. Ils furent alors obligés de se plier à la loi commune et d'en arriver à des compromis. En théorie cependant, ils continuent à nier les droits de l'empereur et du pouvoir civil.

Ils ont des espérances millénaires ; ils attendent, comme Tolstoï, le règne universel de la justice et de l'égalité. En 1812, ils envoyèrent une députation à Napoléon I, lui demandant s'il n'était pas le libérateur annoncé. Elle fut interceptée par les cosaques.

Ces sectes ont donné le jour à quelques exaltés communistes comme Popof, en 1825, qui mourut exilé en Sibérie, et Grégorovief, sous Alexandre II. Mais les phalanstères de ces deux illuminés n'ont jamais eu qu'une existence éphémère.

La charité est en grand honneur chez les doukhoborstes et